

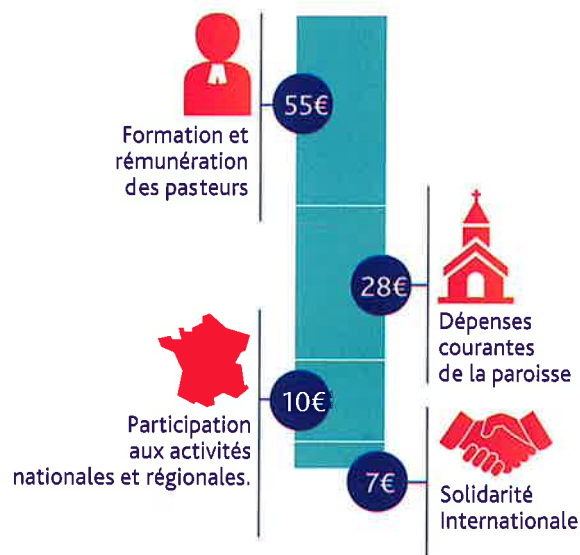
QUELQUES REPÈRES:

450 paroisses avec 350 pasteurs

250 000 personnes actives dans la vie de l'Église

400 000 proches ou sympathisants

RÉPARTITION D'UN DON DE 100€



Conformément au Règlement Général de la Protection des Données de la loi du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Contact: communication@eglise-protestante-unie.fr



Être témoin de l'Évangile aujourd'hui

CHOISIR DE DONNER

L'Église a besoin de tous



Les chrétiens vivent d'une Bonne Nouvelle : Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique ! Cet amour de Dieu est pour tous les humains. Il est vie et résurrection. Il relève celles et ceux qui sont brisés, il reconforte les affligés, il donne de l'élan dans le combat pour la justice.

En France, Églises et État sont séparés. La laïcité est une contrainte : chaque Église doit subvenir à ses besoins. Elle est aussi une chance : chacun est libre d'exercer sa volonté et sa responsabilité en soutenant financièrement tel ou tel culte.

L'Église protestante unie ne vit que des dons de celles et ceux qui choisissent librement de la soutenir.

Pour qu'aujourd'hui et demain l'Église protestante unie de France continue et amplifie cette annonce de l'amour de Dieu, pour qu'elle puisse en témoigner et s'engager au quotidien, elle a besoin de tous vos dons !

Emmanuelle Seyboldt,
Pasteure, Présidente du Conseil national

TÉMOIGNER

Notre mission : annoncer, vivre et partager l'Évangile. Prédications, études bibliques, scoutisme, catéchisme,... Les moyens varient mais la motivation reste la même : faire rayonner notre foi !

FORMER

Par le développement de la catéchèse enfants et adultes en paroisse et par la formation théologique et pastorale, nous préparons aujourd'hui l'Église de demain !

ACCOMPAGNER

Baptême, mariage, deuils,... Nous sommes présents à vos côtés dans la joie comme dans la peine.

SOUTENIR

Au quotidien, nous voulons entourer sans relâche les personnes isolées, malades ou éprouvées par le deuil. Solidaires, nos paroisses accueillent tout le monde, sans conditions, dans la reconnaissance et le partage.

Pour en savoir plus : www.eglise-protestante-unie.fr

  @EPUdF



Oui, je choisis de donner

☐ 25€ ☐ 50€ ☐ 100€ ☐ autre

☐ Par chèque à l'ordre de votre paroisse accompagné du coupon



Nom

Prénom

Adresse

CP

Ville

E-mail

☐ En ligne par carte bancaire :
www.eglise-protestante-unie.fr en indiquant le nom de la paroisse dans le moteur de recherche.



☐ Par virement bancaire avec l'IBAN de la paroisse



☐ Je souhaite recevoir une documentation sur les legs et donations pour l'Église protestante unie de France.

DÉDUCTION D'IMPÔTS

Les dons à l'Église protestante peuvent bénéficier des réductions fiscales en vigueur, soit 66% du montant de votre don pour l'impôt sur le revenu pour un particulier (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).